

C'EST LE MOMENT
DE SE LANCER!



Guide des subventions

Rénovation énergétique de
votre maison

Montants 2018

C'est le moment de se lancer!

En 2018, les propriétaires immobiliers profitent d'un programme attractif de subventions. Celui-ci encourage les rénovations énergétiques et favorise la production d'énergies renouvelables dans le bâtiment.

Ce programme s'adresse à l'ensemble des propriétaires de biens immobiliers situés dans le canton de Vaud. Il offre l'occasion d'augmenter le confort de son logement, de réduire son empreinte écologique, de réaliser de substantielles économies et de valoriser son bien à long terme.

Qu'on se le dise, c'est le moment de se lancer!

Futé

Cumulables, ces aides peuvent représenter jusqu'à 30% de l'investissement en cas de rénovation globale.

Les bonnes raisons de rénover!



Economie d'énergie

Des travaux de rénovation peuvent amener à une réduction de plus de 50% de votre facture d'énergie.



Confort de vie

En rénover votre habitation, vous agissez directement sur votre confort et votre qualité de vie. Vous en aurez fini avec les ponts de froid et les courants d'air.



Empreinte écologique

La rénovation de votre bien immobilier contribue activement à la réduction des émissions de CO₂. Aujourd'hui, 46% de toute l'énergie consommée en Suisse est engloutie par le domaine du bâtiment.



Valorisation

En rénover votre bien, vous le valorisez et en garantissez durablement l'attractivité sur le marché immobilier. Les travaux de rénovation énergétique sont par ailleurs déductibles des impôts.

Le programme des subventions 2018

Le programme des subventions disponibles en cas de rénovation énergétique est riche et varié. En voilà un aperçu :

1 Toiture

70 à 90 fr./m²

pour l'isolation de la toiture des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.

2 Murs

70 à 90 fr./m²

pour l'isolation des murs des bâtiments construits avant 2000. Un bonus supplémentaire peut être octroyé en cas de rénovation globale.

3 Panneaux solaires thermiques

4'000 à 8'000 fr.

pour l'installation de panneaux solaires thermiques.

4 Chauffage *(en cas de remplacement d'un chauffage à gaz, mazout ou électrique)*

4'000 à 15'000 fr.

pour l'installation d'une pompe à chaleur (PAC).

4'000 à 12'000 fr.

pour l'installation d'un chauffage à bois.

+ 10'000 fr.

pour la création d'un réseau de distribution de chaleur.

5 Rénovation globale

40 à 155 fr./m²

pour une rénovation Minergie[®], selon le type de label atteint.

35 à 140 fr./m²

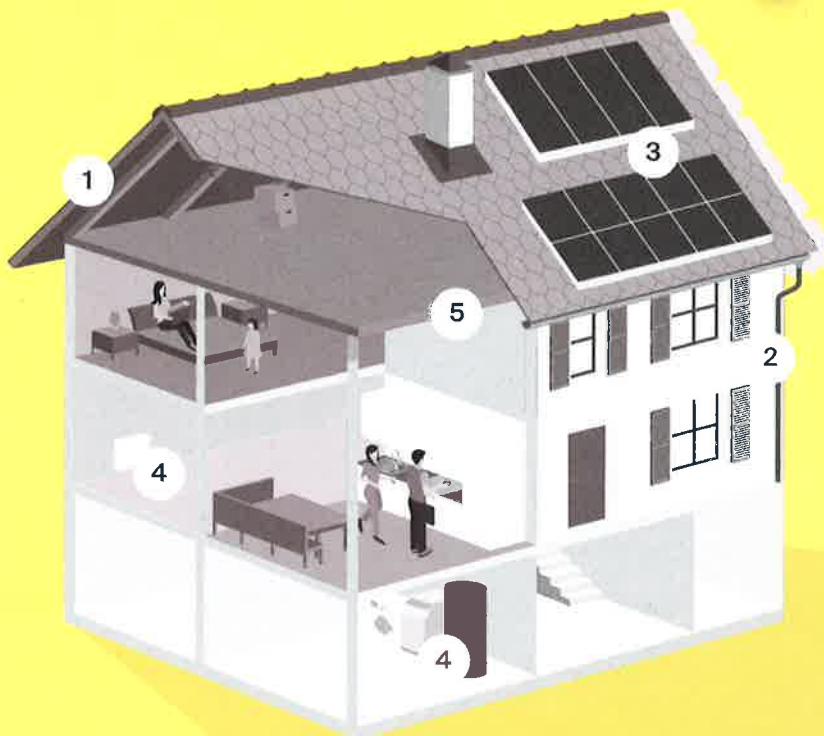
pour une rénovation CECB[®], selon la classe atteinte.

Bon à savoir

- Les panneaux solaires photovoltaïques sont subventionnés par Pronovo. Demande auprès de www.pronovo.ch.
- Le remplacement des fenêtres n'est pas subventionné.
- Certaines communes accordent également des aides. Renseignements auprès de la commune concernée.

Toutes les subventions 2018 sur

www.vd.ch/subventions-energie



Audit

1'000 à 1'500 fr.

pour un audit CECB® Plus qui vous oriente
sur les rénovations à entreprendre



CERTIFICAT ENERGETIQUE CANTONAL DES BÂTIMENTS



Informations importantes

- Aucune subvention ne peut être octroyée si les travaux ont déjà débuté.
- La demande doit avoir été approuvée avant le lancement des travaux.
- Les aides financières sont limitées au budget disponible en 2018.

Séances d'information gratuites

Agenda des conférences «Rénover futé»

Prochaines rencontres sur inscription

27 mars 2018	Y-Parc, salle Galilée CEI2, Yverdon-les-Bains
28 mars 2018	Centre Mondial du Cyclisme (UCI), Aigle
25 avril 2018	Collège Rambert, salle polyvalente, Clarens
2 mai 2018	Grande salle de la Douane, Moudon (<i>date à confirmer</i>)
15 mai 2018	UNIL, bâtiment Génopode, Lausanne
29 mai 2018	Théâtre de Grand-Champ, Gland
Accueil	dès 17h
Conférence	17h30
Apéritif	19h

Les réponses à toutes vos questions

Gratuites et animées par des spécialistes, les rencontres «Rénover futé» vous permettent de vous familiariser avec les subventions à disposition pour vos projets. Au travers d'exemples concrets, elles vous renseigneront également sur les démarches à entreprendre pour une rénovation.

Après les présentations, un apéritif vous est offert pour approfondir la discussion avec les experts.

Renseignements, dates définitives de ces rencontres et inscription sur www.renover-fute.ch

Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction de l'énergie (DIREN)
Rue du Valentin 10
1014 Lausanne
www.vd.ch/subventions-energie

Le Programme Bâtiments

